

Appel à projets

pour le développement de projets
de filières en circuits courts
en vue de renforcer l'économie
alimentaire locale et régionale

Décembre 2016



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

CIRCUITS
COURTS


Wallonie
ENTREPRISE
INNOVATION
& NUMÉRIQUE

Appel à projets pour le développement de projets de filières en circuits courts en vue de renforcer l'économie alimentaire locale et régionale

1. DESTINATAIRES

L'appel à projets s'adresse à des structures porteuses, établies en personnes morales, locales/intercommunales mobilisatrices (pouvoirs locaux, agences de développement territorial, ADL, GAL, agences-conseil en économie sociale, associations, fondations, partenaires universitaires, ...), dont un des porteurs du projet est opérateur de l'Agence pour l'Entreprises & l'Innovation [AEI].

2. CONTEXTE

On constate que les produits alimentaires de proximité ont de plus en plus la cote auprès des citoyens-consommateurs. Leurs motivations à choisir des produits en circuits courts sont de natures diverses (santé, environnement, qualité différenciée, bien-être animal, recherche d'identité du produit, recherche d'un lien social, ...).

Par ailleurs, un nombre croissant d'acteurs (citoyens, entrepreneurs, ...) développent des projets très variés qui renforcent l'économie et l'autonomie alimentaires locales (ex : coopératives de producteurs, de transformateurs, de consommateurs ou coopératives mixtes, magasins de produits locaux, interfaces web et applications mobiles, ...).

Cette nouvelle manière de consommer « local », combinée à la volonté et l'enthousiasme d'entrepreneurs qui veulent produire autrement, est un atout pour le développement d'activités économiques innovantes et le renforcement de l'économie locale et, *a fortiori*, régionale.

Il faut donc saisir l'opportunité de soutenir le développement des filières et circuits courts de production et de consommation :

- en créant un maximum de synergies et de partenariats entre les différents projets concrets sur le terrain;
- en soutenant le développement de projets émergents.

Dans cette perspective, l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation [AEI] met en œuvre un appel à projets pour soutenir, à l'échelle territoriale, l'émergence de projets et filières en circuits courts.

Un exemple concret : la Ceinture Aliment-terre liégeoise

Initiée en 2013 par un collectif d'acteurs économiques, culturels, associatifs, ... la Ceinture aliment-terre liégeoise (CATL) vise à créer collectivement, à l'échelle de la Province de Liège et sur le long terme, une stratégie de mise en réseau, d'essaimage et de changement d'échelle des circuits courts existants au niveau du territoire.

Après une première étape de mobilisation citoyenne autour d'une stratégie territoriale, la CATL a évolué pour former une communauté de développement de projets économiques, qui ont pour vocation de former une filière alimentaire locale de qualité, articulée autour d'entreprises coopératives. Avec des projets très concrets (maraîchage, élevage, transformation du lait, des céréales, de la viande, des fruits et légumes, production de semences, production de champignons, restaurant, magasin), la CATL est entrée dans une seconde phase de développement, avec une stratégie économique visant :

- la création d'une filière agro-alimentaire locale complète et structurée ;
 - le développement de modèles économiques innovants ;
 - la mobilisation des acteurs du territoire pour assurer les ressources et les complémentarités nécessaires au développement des projets et à faciliter l'écoulement des nouvelles productions.
- Les partenariats développés par la CATL avec le monde scientifique, et plus particulièrement avec l'ULg et l'Académie des Entrepreneurs sociaux, renforcent une dynamique de recherche transdisciplinaire et partenariale autour du développement des formes d'organisations de l'économie sociale et coopérative. Les acteurs de la CATL sont devenus aujourd'hui des acteurs crédibles et reconnus du développement économique local, nouant des partenariats privilégiés avec les pouvoirs locaux et autres institutions¹.

3. OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

L'appel à projets vise à créer des communautés territoriales de développement de projets économiques innovants, dans le secteur agro-alimentaire de proximité, avec l'objectif, à terme, de créer des filières courtes complètes et structurées pour rencontrer la demande des consommateurs.

Le présent appel à projets a pour objectif de soutenir des actions concrètes de développement économique qui promeuvent une démarche multi-acteurs incitant ces derniers à co-construire des actions collectives (et commerciales) en filière courte sur un territoire donné.

4. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

4.1. Destinataires

L'appel à projets s'adresse à des structures porteuses, établies en personnes morales, locales/intercommunales mobilisatrices (pouvoirs locaux, agences de développement territorial, ADL, GAL, agences-conseil en économie sociale, associations, fondations, partenaires universitaires, ...).

Le projet est porté par **minimum trois partenaires**, dont un est opérateur de l'AEI. La complémentarité des compétences et publics-cibles des partenaires est avérée pour :

- le soutien à l'émergence de groupes porteurs d'initiatives économiques, (animation et l'accompagnement collectif des porteurs de projets) ;
- le travail de coordination du réseau et d'animation de la communauté pour contribuer au développement des projets (échanges de pratiques, partenariats, ...) ;
- l'appui méthodologique pour le développement de projets structurants ;
- la guidance et l'orientation des porteurs de projets vers des structures d'accompagnement et de financement *ad hoc* ;
- l'utilisation d'outils d'animation et communication pour la mise en valeur des projets de la communauté et favoriser l'implication du grand public dans le soutien.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (économiques, scientifiques, institutionnels, publics, politiques, culturels, ...), à commencer par les citoyens, permettra d'augmenter les ressources nécessaires au développement de projets et de faciliter l'écoulement de nouvelles productions.

¹ <http://www.catl.be> – <http://www.facebook.com/catliegeoise>

Le projet sera soutenu par trois « parrains » : entreprises présentes sur le territoire (coopératives, ...), personne(s) reconnue(s) (professeur d'université, ...), appuyant ou contribuant à la notoriété de la dynamique.

4.2. Éligibilité des demandeurs

Peuvent participer à l'appel à projets, des personnes morales n'ayant pas d'intérêt commercial.

Ne peuvent participer à l'appel à projets ni être bénéficiaires d'une subvention, les demandeurs :

- qui ont un intérêt commercial ;
- qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
- qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée (c'est-à-dire, contre lequel il n'y a plus de recours possible) pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
- qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier ;
- qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts ;
- qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de l'AEI.

4.3. Éligibilité des activités

La subvention permettra le financement d'un équivalent temps-plein (pouvant être réparti entre les différents partenaires du projet) et d'actions pour une durée de 2 ans, avec un maximum de 75 000 €/an. La subvention vise à couvrir des frais de personnel et d'actions. Les frais de fonctionnement seront par ailleurs couverts sur base forfaitaire (10%).

Une convention de partenariat sera conclue entre l'AEI et le chef de file du partenariat.

5. DURÉE DU PROJET

La durée d'utilisation du financement est de 2 ans maximum à partir de la notification au chef de file faisant suite à la décision favorable du jury. Cette durée peut être prolongée de 6 mois moyennant l'accord de l'AEI sur base d'une justification de la prolongation.

Le projet est renouvelable 1 an dans les limites des disponibilités budgétaires.

6. CALENDRIER

15 février 2017 : date limite de dépôt des projets.

15 mars 2017 : Communication du résultat de l'appel à projets.

Mars 2017 : notification des résultats et convention de partenariat.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Critère territorial

Le projet doit comporter des éléments qui démontrent la volonté des partenaires d'insuffler une dynamique territoriale (mobilisation des acteurs économiques, institutionnels, associatifs, culturels, citoyens, ...) sur une échelle pertinente et cohérente dans l'objectif de création d'activités. Le potentiel de développement des filières et circuits courts sur le territoire identifié fera l'objet d'une description (initiatives de soutien en cours, volonté des pouvoirs locaux, dynamique citoyenne existante, entreprises existantes, agriculture de proximité, ...).

2. Complémentarité du partenariat

Les partenaires porteurs seront en mesure de :

- décrire leur complémentarité et la capacité à mobiliser leurs publics cibles respectifs sur le territoire visé ;
- justifier l'ancrage territorial de la dynamique
- justifier la mise en place d'un processus participatif et mobilisateur et d'en démontrant le caractère innovant ;
- décrire la vision quant au partage d'expériences, la mutualisation des ressources, etc.

8. RÉSULTATS ATTENDUS

Les partenaires décrivent, dans leur dossier, les résultats attendus, en évoquant au moins les points suivants :

- nombre d'entreprises créées ;
- nombre de bourses de pré-activité demandées/allouées ;
- nombre de financement Brasero ;
- montant du capital citoyen (ou autre) mobilisé sur l'ensemble des projets ;
- nombre d'organisations faisant partie de l'écosystème créé ;
- nombre de connexions entre les éléments de l'écosystème (workshops thématiques, workshops d'échanges d'expériences, etc.

9. MODE DE SÉLECTION

Les projets feront l'objet

- d'une analyse technique réalisée par l'AEI pour en évaluer la recevabilité ;
- puis d'une évaluation et d'une sélection par un jury spécialement mis en place pour cet appel à projets et qui se réserve, le cas échéant, le droit d'en auditionner les candidats.

10. ENVELOPPE GLOBALE, MONTANT DES AIDES ET ÉLIGIBILITÉ DES COÛTS

Le financement du projet porte sur un montant annuel de maximum 75 000 € pour une durée de 2 ans (150 000 €). Un maximum de 6 projets sera sélectionné.

Les coûts éligibles à la subvention sont :

- le coût salarial d'un ETP pour la coordination et l'animation du projet ;
- des frais liés à des actions (réunions, frais d'animation, ...).

Des frais de fonctionnement ne dépassant pas 10% du montant global de la subvention sont prévus.

Les frais liés à la faisabilité ou au montage des projets à caractère économique (montage de dossiers, études financières, études juridiques, réalisation de statuts juridiques, conventions, missions de consultance...) ne dépasseront pas les 7 500 € TTC annuellement. Les dépenses sont admissibles prestations confiées à un ou plusieurs prestataires extérieurs, via marché(s) public(s).

11. MODALITÉS DE PAIEMENT

La liquidation de la subvention se fera au profit du chef de file du partenariat, avec une répartition annuelle :

- 75 000 € maximum en 2017
- 75 000 € maximum en 2018

Un acompte de 75 % est liquidé à la signature de la convention ;

Le solde de 25 % est liquidé sur présentation d'un rapport d'activités. Ce rapport comprend :

- un rapport final de réalisation et des perspectives
- un relevé final par poste des dépenses
- des pièces justificatives correspondantes (factures et preuves de paiement)
- la déclaration de créance finale

Ces modalités de paiement seront répétées pour les deux années de la subvention, soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018. Pour l'année 2018, l'avance sera liquidée sur base d'une déclaration de créance à introduire par le bénéficiaire.

12. DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Via le formulaire en annexe

13. RENSEIGNEMENT

Contactez l'AEI : Laurence Lambert (laurence.lambert@aei.be) - 04/220 51 00

14. DÉPÔT DU FORMULAIRE

A l'attention de Laurence Lambert en format pdf à laurence.lambert@aei.be pour le 15 février 2017 à minuit.

Annexe

DOSSIER DE CANDIDATURE

APPEL À PROJETS EN DEVELOPPEMENT DE PROJETS ET FILIERES EN
CIRCUITS COURTS EN VUE DE RENFORCER L'ECONOMIE ALIMENTAIRE
LOCALE ET REGIONALE

Agence pour l'Entreprise & l'Innovation

2016

A renvoyer par courriel en format PDF à laurence.lambert@aei.be

Pour le 15 février 2017

Nom du projet :

Bénéficiaires :

Date de réception (à compléter par l'AEI) :

1. Nom du projet

Cliquez ici pour taper du texte.

2. Synthèse du projet

Décrivez-nous le projet en 20 lignes maximum

Cliquez ici pour taper du texte.

3. Bénéficiaires du projet

Partenaire 1 – Chef de file

Nom du chef de file : Cliquez ici pour taper du texte.
Adresse : Cliquez ici pour taper du texte.
Personne responsable : Cliquez ici pour taper du texte.
Personne de contact pour le projet : Cliquez ici pour taper du texte.
Adresse mail : Cliquez ici pour taper du texte.
Tél/GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

Coordonnées bancaires :

Numéro de compte bancaire (IBAN) : Cliquez ici pour taper du texte.
BIC : Cliquez ici pour taper du texte.
Ouvert au nom de : Cliquez ici pour taper du texte.

Partenaire 2

Nom de l'entité : Cliquez ici pour taper du texte.
Adresse : Cliquez ici pour taper du texte.
Personne responsable : Cliquez ici pour taper du texte.
Personne de contact pour le projet : Cliquez ici pour taper du texte.
Adresse mail : Cliquez ici pour taper du texte.
Tél/GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

Partenaire 3

Nom de l'entité : Cliquez ici pour taper du texte.
Adresse : Cliquez ici pour taper du texte.
Personne responsable : Cliquez ici pour taper du texte.
Personne de contact pour le projet : Cliquez ici pour taper du texte.
Adresse mail : Cliquez ici pour taper du texte.
Tél/GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

4. Parrains du projet

Parrain 1

Nom du parrain (entreprise ou personne de notoriété) : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse : Cliquez ici pour taper du texte.

Personne responsable : Cliquez ici pour taper du texte.

Personne de contact pour le projet : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Tél/GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

Parrain 2

Nom du parrain (entreprise ou personne de notoriété) : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse : Cliquez ici pour taper du texte.

Personne responsable : Cliquez ici pour taper du texte.

Personne de contact pour le projet : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Tél/GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

Parrain 3

Nom du parrain (entreprise ou personne de notoriété) : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse : Cliquez ici pour taper du texte.

Personne responsable : Cliquez ici pour taper du texte.

Personne de contact pour le projet : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Tél/GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

5. Complémentarité du partenariat

Expliquez quel sera le rôle de chacun des partenaires (chef de file, bénéficiaires, parrains, etc.) dans le développement du projet et quelle est la plus-value de ce partenariat ? En quoi les profils des différents partenaires sont-ils complémentaires ?

Cliquez ici pour taper du texte.

6. Description du projet

a. À quels besoins votre projet répond-il ?

*À quels besoins territoriaux répond-il ? À quelles aspirations, à quels objectifs, le projet entend-il répondre ?
Quels sont les bénéficiaires finaux ?*

Cliquez ici pour taper du texte.

b. Quel impact territorial ?

À quelle échelle territoriale, votre projet va-t-il déployer ses effets ? Les moyens envisagés sont-ils en adéquation avec les aspirations et objectifs poursuivis ? Décrivez.

Cliquez ici pour taper du texte.

c. Quelles synergies avec les initiatives en place ?

Au sein du territoire couvert, comment votre projet s'intègre-t-il dans le paysage (autres initiatives en place) ? Quels partenariats et synergies avec le tissu économique existant comptez-vous tisser ?

Cliquez ici pour taper du texte.

d. Description du projet

Quelles actions allez-vous mettre en œuvre pour faciliter la création d'activités, soutenir les projets entrepreneuriaux et l'innovation ? Décrivez les objectifs, la méthodologie de mise en place du processus participatif et les modes de mobilisation des acteurs...

Cliquez ici pour taper du texte.

e. Quelles innovations ?

Justifiez le caractère innovant de votre projet

Cliquez ici pour taper du texte.

f. Ressources du projet ?

Quelles ressources (humaines, matérielles, logistiques...) allez-vous mobiliser ?

Cliquez ici pour taper du texte.

7. Calendrier de réalisation :

Quel est le calendrier de réalisation de votre projet dans les 12 mois à venir ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Détaillez les dépenses estimées qui seront couvertes par le subside sollicité (maximum 150.000 € sur 2 ans), la part des apports propres et d'autres sources de financement.

Nature des dépenses	Description des dépenses	Montant (TTC)
TOTAL		

Contribution (apports) des partenaires (ex. : salles, expertise, ...)

Nom du partenaire	Type de contribution	Montant (TTC)
TOTAL		

Autres sources de financement

Source de financement	Type de financement	Montant (TTC)
TOTAL		

Le bénéficiaire

8. Déclaration sur l'honneur (chef de file)

Le(s) soussigné(s) agissant en tant que chef de file du projet :

Nom(s), Prénom(s) Cliquez ici pour taper du texte.

Déclare(nt) sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire et dans ses annexes sont exacts et complets et qu'il n'y a pas de double financement.

Fait à Cliquez ici pour taper du texte. , le Cliquez ici pour entrer une date.

Signature(s)

9. Déclaration de parrainage

Le soussigné : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom, Prénom Cliquez ici pour taper du texte.

Agissant en qualité de parrain,

Déclare sur l'honneur apporter son soutien et témoigne de son intérêt au présent projet Cliquez ici pour taper du texte.

Fait à Cliquez ici pour taper du texte. , le Cliquez ici pour entrer une date.

Signature(s)

Le soussigné : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom, Prénom Cliquez ici pour taper du texte.

Agissant en qualité de parrain,

Déclare sur l'honneur apporter son soutien et témoigne de son intérêt au présent projet Cliquez ici pour taper du texte.

Fait à Cliquez ici pour taper du texte. , le Cliquez ici pour entrer une date.

Signature(s)

10. Protection de la vie privée

Selon la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnelle :

- Les données fournies en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein de l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation et ne seront pas divulguées ;
- Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- Vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

Le dossier et ses annexes sont à envoyer par voie électronique à l'adresse mail :
laurence.lambert@aei.be.

Nombre d'annexes : Cliquez ici pour taper du texte.

Pour toute question, contactez la personne responsable suivante :

Laurence LAMBERT

Réseaux, Innovation & Croissance des Entreprises

Agence pour l'Entreprise & l'Innovation

Rue du Vertbois, 13b

4000 LIEGE

Mail : laurence.lambert@aei.be

Tél. 04/220 16 05